



Bulletin d'inscription 2022-2023

Merci de bien vouloir renseigner ce bulletin **EN LETTRES MAJUSCULES**

Nom : Prénom :

Adresse e-mail :

Veuillez bien distinguer dans votre adresse e-mail les points (.), les traits d'union (-) ou vos tirets bas (_)

(Adresse)* :

(Code postal)* : (Commune)* :

(Téléphone)* :/// (Portable)* :///

	Tarifs	Montant	Information
Adhésion individuelle obligatoire	15€/an	15€	
+ votre choix :			
- Danse + Hermine	38€/an		Hebdo. période scolaire
- Chant	22€/an		Hebdo. période scolaire
- Danse à l'Hermine	10€/an		Mensuel période scolaire
- Broderie	22€/journée		5 journées de stage en 2022-2023
Total			

1. Protocole et passe sanitaire en conformité selon les mesures nationales et locales
2. Mis à disposition du gel hydroalcoolique
3. Tarif réduit de 50% sur le prix des activités pour les adhérents de moins de 25 ans
4. La cotisation d'adhésion est obligatoire pour participer aux activités proposées de début septembre à fin juin, en fonction du calendrier des jours fériés et des vacances scolaires
5. Les « jeudis de l'Hermine » sont ouverts à tous les adhérents inscrits dans l'une des activités proposées
6. Le paiement est à effectuer par chèque, en totalité dès l'inscription aux cours.
7. Voir au recto les conditions d'usage de votre photographie par l'association

E-mail : larassemblee@yahoo.fr

Site web : www.larassemblee.bzh

Conditions d'usage de votre photographie par La Rassemblée

Chaque adhérent à l'association autorise l'association à le photographier au cours de la saison dans le cadre des activités de l'association et à utiliser son image.

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, chaque adhérent autorise à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies prises dans le cadre de l'association.

Les photographies pourront être exploitées et utilisées directement par La Rassemblée sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, dans le monde entier, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment :

- Presse,
- Livre,
- Carte postale,
- Exposition,
- Publicité,
- Projection publique,
- Concours,
- Autre :

La Rassemblée s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptibles de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, et d'utiliser les photographies dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

Chaque adhérent reconnaît être entièrement rempli de ses droits et ne peut prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés.

Chaque adhérent assure qu'il n'est lié par aucun contrat exclusif relatif à l'utilisation de son image ou de son nom.

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution de ces obligations, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux français.

Le Président de l'Association
La Rassemblée